Excellence rédactionnelle assistée par intelligence artificielle

Transformer ses écrits professionnels grâce aux outils IA

Durée et format

Présentiel ou classe à distance

1 jour (7 heures)

Tarifs

Prix indicatif inter-entreprises : 790 € HT

Prix intra-entreprise : sur devis

Description

Cette formation vous permet d'exploiter les outils d'intelligence artificielle générative pour produire des écrits professionnels plus clairs, plus rapides et adaptés aux attentes des destinataires. Elle propose une approche concrète : prise en main des solutions IA, création et amélioration de contenus écrits, bonnes pratiques pour garantir un usage éthique et sécurisé.

Public visé

Toute personne amenée à rédiger des documents professionnels : cadres, managers, fonctions support, communication, marketing, assistanat, services commerciaux.

Impact métier et valeur ajoutée pour l'organisation

- Accélération de la production écrite et réduction des délais.
- Amélioration de la qualité et de la cohérence des écrits produits.
- Adoption de pratiques numériques innovantes et responsables.
- Gain de temps sur les tâches rédactionnelles récurrentes.

Adaptabilité sectorielle

Ce programme peut être personnalisé selon votre secteur d'activité (industrie, santé, finance, services, retail, etc.) et vos cas d'usage spécifiques.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Structurer et organiser leurs idées rapidement avec l'assistance de l'IA
- Adapter automatiquement le ton et le style selon le destinataire et l'objectif
- Corriger et enrichir leurs textes grâce aux outils de révision assistée par IA
- Rédiger des prompts pertinents pour obtenir des résultats efficaces.
- Appliquer des règles éthiques et de sécurité dans l'utilisation de l'IA pour la rédaction.

Pré-requis

Aucun prérequis technique ou métier.

Positionnement pédagogique initial

Avant la formation, un questionnaire d'auto-positionnement permet d'identifier les attentes des participants et d'adapter les contenus aux besoins exprimés.

Programme détaillé

1 – Diagnostic rédactionnel et découverte des assistants IA (1h30)

- Audit de vos pratiques rédactionnelles actuelles et identification des axes d'amélioration
- Panorama des outils IA dédiés à l'écriture : ChatGPT, Claude, Grammarly, DeepL Write
- Première expérimentation : faire réécrire un de vos textes par l'IA
- Analyse comparative : version originale vs version IA optimisée

2 – Structuration et génération d'idées assistée par IA (1h30)

- Techniques de brainstorming augmenté pour enrichir vos contenus
- Méthodes de structuration automatique : plans, argumentaires, synthèses
- Génération d'introductions percutantes et de conclusions mémorables
- Atelier pratique : concevoir la structure d'un rapport complexe avec l'IA

3 – Optimisation du style et adaptation du ton (1h30)

- Transformation du registre de langue selon le contexte : formel, commercial, pédagogique
- Techniques de simplification et de clarification des messages complexes
- Personnalisation du style selon les destinataires : hiérarchie, clients, partenaires
- Exercice : réécrire le même message pour 3 publics différents

4 – Correction avancée et enrichissement lexical (1h30)

- Détection et correction des erreurs subtiles : syntaxe, cohérence, logique
- Enrichissement du vocabulaire et variation des expressions
- Optimisation de la lisibilité et de la fluidité des textes
- Vérification de la cohérence globale et de l'impact persuasif

5 – Création de templates et automatisation (1h)

- Conception de modèles de documents optimisés pour vos besoins récurrents
- Création de votre bibliothèque personnelle de formules et expressions efficaces
- Mise en place de processus de révision systématique assistée par IA
- Construction de votre kit d'outils rédactionnels personnalisé

Méthodes pédagogiques et modalités d'animation

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas réels et d'ateliers pratiques.
- Démonstrations en temps réel des outils et technologies abordés.
- Ateliers collaboratifs sur la rédaction de prompts et l'analyse des cas d'usage.
- Échanges de pratiques entre participants et partage d'expériences sectorielles.

Modalités d'évaluation des acquis

- Alternance d'apports théoriques, d'études de cas réels et d'ateliers pratiques.
- Démonstrations en temps réel des outils et technologies abordés.
- Ateliers collaboratifs sur la rédaction de prompts et la production de textes.
- Échanges de pratiques entre participants et partage d'expériences sectorielles.

Satisfaction et évaluation

L'acquisition des compétences est suivie tout au long de la formation grâce à des activités d'auto-évaluation et des observations menées par le formateur selon les modalités définies dans le dispositif pédagogique.

À l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation en ligne vous sera proposé afin de recueillir vos impressions sur la qualité de la session, votre niveau de satisfaction global et votre perception des compétences acquises par rapport aux objectifs annoncés. Avec votre accord, ces retours (note globale et commentaires) pourront être diffusés via un organisme indépendant certifié.
En complément, un suivi est réalisé environ deux mois après la formation pour mesurer l'impact des apprentissages en situation de travail et valider le transfert des acquis dans votre environnement professionnel.

Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à chaque participant, et un suivi des présences est assuré tout au long du parcours.

Dispositifs d'accessibilité et d'adaptation aux besoins spécifiques

Des mesures spécifiques peuvent être mises en place pour faciliter l'accès et la participation des personnes en situation de handicap ou présentant des besoins particuliers. Ces dispositifs sont adaptés sur demande, en concertation avec le participant et en fonction des possibilités d'aménagement.

Financement de la formation

La formation peut être financée dans le cadre du plan de développement des compétences de votre entreprise, dispositif qui regroupe les actions de formation décidées par l'employeur dans le cadre de la gestion des ressources humaines et du développement des compétences des salariés. Depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », la notion d'action de formation inclut désormais différentes formes d'apprentissage : tutorat, accompagnement individuel (coaching, mentoring), formation en situation de travail (AFEST), modules en ligne (MOOC), etc. Tous les salariés peuvent bénéficier de ce dispositif, indépendamment de la nature ou de la durée de leur contrat.

Les opérateurs de compétences (OPCO) peuvent prendre en charge les frais pédagogiques, les coûts liés à la rémunération du salarié en formation, ainsi que certains frais annexes (transport, repas, hébergement). Pour toute précision sur la prise en charge, rapprochez-vous de votre service formation ou ressources humaines. Si vous ne connaissez pas votre OPCO de référence, vous pouvez l'identifier sur le site du ministère du travail en cliquant sur le lien.

Contact

Email : contact@jumpco.fr

Formulaire en ligne: lien